

Étude et classement de la collection de mazarinades de la bibliothèque Méjanes : pour de nouveaux territoires de recherche

Laura BORDES

Aix-Marseille Université, CIELAM, UR 4235

L'analyse qui suit est en grande partie issue d'un travail de recherche mené à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence. Si au départ l'étude de la spécificité de la collection aixoise se voulait littéraire, observant les rouages et enjeux de la polémique locale, la réalité matérielle de la collection s'est très tôt imposée comme un champ de recherche tout à fait nouveau et singulier pour aborder les mazarinades dans leur contexte de conservation, à la fois dans le cadre de la collection comme à l'échelle du recueil.

À l'époque moderne, Aix-en-Provence était un véritable centre intellectuel, une ville académique qui bénéficiait de la présence d'un collège, d'une université et d'un séminaire. C'était aussi une ville institutionnellement très active dans laquelle siégeaient différentes instances administratives, politiques et judiciaires, comptant des magistrats, des officiers, des avocats, des procureurs... Elle était également une métropole religieuse comprenant nombre de couvents et congrégations d'hommes ou de femmes, un archevêché mais aussi des lieux de pénitence : les capucins, les oratoriens, les pénitents blancs, noirs, ou bleus, les minimes, les chartreux, les cordeliers, les doctrinaires, les augustins, les observantins, les jésuites, les augustins réformés, les ursulines, les carmes, les bénédictines, les dames de la miséricorde, la visitation, les clarisses, les carmélites... Il faut ajouter à cette population déjà nombreuse les professions spécialisées des enseignants, des médecins, mais aussi des acteurs culturels et des artistes. Enfin cette ville attirait encore un grand nombre de marchands et d'artisans¹.

Aix était en effet un haut lieu de circulation des activités intellectuelles, culturelles et économiques du fait de son rôle capital dans la Provence d'alors. Elle faisait converger les dynamismes pour les redéployer sur l'ensemble de la région et en couvrir ainsi les besoins. Il faut souligner que la forte concentration de la population des notables, administrateurs, parlementaires, professionnels et commerçants se cultivait et divertissait des productions d'auteurs locaux. Ces derniers utilisaient le provençal comme vecteur des traditions locales, ce qui impliquait aussi un dynamisme dans l'économie de la diffusion. On ne peut dès lors douter d'une forte activité de publication et de diffusion d'écrits locaux et en langue régionale.

Depuis 1575, Aix pouvait compter sur l'atelier d'un imprimeur, Pierre Roux, originaire d'Avignon. Un second imprimeur s'était installé en 1595, Jean Tholozan. Ce dernier était arrivé de Lyon, répondant à la demande des consuls de la ville. Le gendre de Jean Tholozan, Étienne David, a été à l'origine d'une lignée d'imprimeurs-libraires aixois. Il avait toutefois très tôt été concurrencé par Jean Roize, lui aussi fondateur d'une famille d'imprimeurs-libraires locaux au XVII^e siècle. De façon quelque peu simplifiée, l'on peut dire que les David étaient amenés à davantage éditer les publications officielles, tandis que les Roize gardaient un œil attentif à la diffusion de la culture provençale et de sa langue².

¹Voir Noël Coulet, Florian Mazel (dir.), *Histoire d'Aix-en-Provence*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire de ville », 2020.

² *Idem*.

Le rattachement de la Provence au royaume de France entre 1481 et 1487 avait fait d'Aix un haut lieu des négociations et des affaires et donc, une capitale régionale. Cette ville était d'ailleurs, pour cette région, le principal lieu de publication des libelles du temps de la Fronde. C'est en effet à Aix que siégeait le Parlement, et malgré l'installation d'un Parlement semestre imposée par le cardinal Mazarin pour accélérer la soumission des Provençaux en 1647, le Parlement aixois a manifesté une forte résistance à cette intervention autoritaire. En premier lieu, le cardinal avait fait mettre en place la Chambre des Requêtes, pour soutenir l'effort au moment de la guerre de Trente Ans. Dans un second temps, l'installation du Parlement semestre avait de surcroît été accompagnée, à partir de 1648, d'une vente d'offices³, en vue d'augmenter le nombre de magistrats se montrant dociles vis-à-vis de l'autorité royale et du cardinal Mazarin. Ces mesures violentes ont entraîné ce qu'on a appelé la « guerre du Semestre » et la Fronde en Provence.

Ces rappels historiques sont nécessaires pour introduire l'étude de la collection patrimoniale de mazarinades du fonds de la bibliothèque Méjanès. Étant donné la vivacité des réactions éditoriales parisiennes frondeuses durant les mêmes mois de tension qui ont violemment agité la Provence, l'on pouvait s'attendre à retrouver une similitude des publications libellistes provençales teintées d'une couleur locale à Aix. Or le contenu du fonds de mazarinades de la bibliothèque classée de la Méjanès montre un écart entre les libelles conservés et l'histoire frondeuse de la région.

Au XVIII^e siècle, le marquis de Méjanès a légué par testament l'intégralité de ses collections d'ouvrages et autres documents à la ville d'Aix afin qu'y soit ouverte une bibliothèque accessible au public. Sa collection de mazarinades⁴, désormais conservée dans le fonds patrimonial de la bibliothèque, laisse voir, du fait de son étendue, un franc intérêt du collectionneur pour la période tumultueuse de la Fronde. L'étude historique et bibliographique de cette collection, par la diversité des éléments qui la composent, s'est avérée vaste et complexe. Cela impliquait un détour qui remettait en perspective l'étude des mazarinades. Dans une bibliothèque provençale, il semblait évident de commencer par chercher des libelles provençaux, voire en provençal, qui n'auraient pas encore été repérés dans les différentes bibliographies du corpus, en consultant l'intégralité des recueils de la collection. Mais cela n'aboutissant qu'à des résultats peu probants, il devenait en revanche de plus en plus évident que la matérialité des recueils consultés incitait à observer et étudier une réception des pièces qui n'avait pas encore été envisagée. L'observation minutieuse de leur conception et de l'assemblage des libelles qu'ils proposaient orientait cette nouvelle approche. La lecture interprétative et analytique des libelles devait également tenir compte de leur place dans le recueil et de ce qui les introduisait et les encadrait. La richesse des questionnements sur la forme⁵ du recueil et les enjeux de lecture que certains ensembles de volumes sous-tendent appelaient clairement une réception que l'on peut dire problématique, ou suscitant au moins le questionnement, du corpus des mazarinades.

L'enquête bibliographique menée dans le fonds ancien de la bibliothèque Méjanès a donc mis en évidence une absence remarquable de libelles en provençal relatifs à la

³ Voir René Pillorget, « Vente d'offices et journée des barricades du 20 janvier 1649 à Aix-en-Provence », *Provence historique*, vol. 15, 1965, 39 pages.

⁴ Cette collection comporte plus d'une centaine de volumes d'épaisseurs variables ainsi que deux boîtes regroupant en tout près de deux cents pièces volantes.

⁵ À propos du recueil en tant que forme éditoriale, voir Mathilde Bombart, Maxime Carton et Michèle Rosellini, « Introduction », *Pratiques et formes littéraires 16-18, Cahier du GADGES*, n° 17 : « Recueillir, lire, inscrire », 2020, mis en ligne le 20 janvier 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=241>.

Fronde. Cette crise a pourtant éclaté de façon violente et retentissante dans la région. Ainsi, d'un côté, le fonds ancien de la bibliothèque révèle le vif intérêt du collectionneur provençal pour les publications frondeuses ; de l'autre, l'on reste surpris de ne retrouver aucun libelle écrit en provençal et publié durant cette période tumultueuse du XVII^e siècle.

I. Retrouver des éditions provençales

Ce premier point permettra de nuancer quelque peu les propos apparemment péremptaires précédemment avancés selon lesquels il n'y aurait guère eu de publication provençale durant la période de troubles. S'il y a eu une Fronde en Provence, c'est bien parce que les Provençaux se sont violemment rebellés contre le sentiment d'ingérence qu'ils éprouvaient face à l'intrusion agressive du pouvoir royal dans les affaires de la région. Rappelons que cette intrusion était à la fois administrative, fiscale et militaire, et qu'elle a parfois même affecté les activités culturelles de la région et les traditions locales⁶.

En effet, l'installation du Parlement Semestre avait entraîné un affaiblissement de l'autonomie de la Provence par rapport au royaume de France. Cette autonomie était au départ l'une des principales prérogatives de la région, actée par la « convention provençale » de rattachement qui avait été signée par lettres patentes au XV^e siècle. Ce document officiel stipulait que seul un Provençal d'origine pouvait administrer la Provence et que la région resterait dès lors comme à part du royaume. Le roi, bien qu'aimé et respecté, devrait s'en tenir au titre de comte. Les travaux de Gilles Éboli sur la lignée des David, imprimeurs-libraires aixois, ont montré à quel point les administrations agressives des cardinaux Richelieu et Mazarin, appuyées par des réformes fiscales dures ont fini de déposséder la Provence d'elle-même. Les taxes de plus en plus nombreuses, outre qu'elles permettaient une participation à l'effort de guerre, étaient aussi vouées à asservir le caractère trop ardent des Provençaux en installant, progressivement mais nettement, entre les XVII^e et XVIII^e siècles des « hommes solidaires du pouvoir [royal] et dociles vis-à-vis de ses exigences⁷ ». Étant donnée la violence du conflit qui a éclaté à partir de l'année 1647 entre les magistrats du Parlement et ceux du Parlement semestre, l'on aurait pu effectivement s'attendre à lire des mazarinades provençales, voire en provençal. Mais il n'en est rien, et ce pour deux raisons principales⁸.

Les premiers libelles frondeurs parisiens arrivés en Provence étaient écrits en français, et, pour participer à la révolte, qui a d'abord été celle du Parlement en 1649, il valait mieux écrire des libelles en français. Il était important de pouvoir clairement faire part de l'indignation éprouvée face aux actes d'ingérence de l'autorité royale, jusque dans le sud de la France, soit à près de huit jours de voyage de Paris, pour se faire entendre dans la cour de Parlement de la capitale. En effet, le Parlement de Paris était géographiquement

⁶ Deux libelles sont éclairants en ce sens : *Édit du Roi portant abolition de tout ce qui s'est passé en la ville d'Aix depuis le Lundi-Gras 1648, jusques au 20. Janvier 1649*, Aix-en-Provence, Étienne David, 1649, 5 pages ; et *Édit du Roi, portant que à l'avenir les habitants des villes d'Aix, Marseille, Arles, & toutes les autres villes & communautés du Pays de Provence, soient conservés & maintenus en leurs usages, faculté & coutumes observées audit pays. Ensemble le licenciement du régiment de Provence. Publié en Parlement le 27. Mars 1649*, François Mesnier, 1649, 8 pages.

⁷ Voir Gilles Éboli, *Les David, imprimeurs-libraires à Aix-en-Provence au XVIII^e siècle* [thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe], Paris, École Nationale des Chartes, 1984, 2 vol.

⁸ Il faut encore une fois nuancer ces propos puisque la guerre du Semestre a principalement donné lieu à l'échange de petites épigrammes bien marquées entre les parlementaires mais elle n'a donné lieu à aucune publication retentissante de cette guerre de plumes. Voir Raoul Busquet, *Histoire de la Provence : des origines à la Révolution française*, préface de Régis Bertrand, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 1997, p. 279-297.

bien plus près de l'autorité monarchique. Il faut aussi considérer que depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts du mois d'août 1539, il n'était plus temps d'écrire en latin ni en langue régionale si l'on voulait connaître une diffusion la plus large possible au sein du royaume de France et dans le cadre de la publication d'écrits officiels.

Dans le fonds de la bibliothèque Méjanès, un épais recueil⁹ sommairement relié a permis de colliger de nombreux documents uniquement relatifs à la Provence. Les dates d'édition des brochures vont majoritairement de 1643 à 1664¹⁰. Les libelles y ont été classés dans un ordre chronologique assez précis, et parmi eux se trouvent une quarantaine de libelles publiés pendant la Fronde. Ces libelles rendent compte des affaires de la Provence mais aussi des problèmes consécutifs aux changements que le cardinal Mazarin a imposés. Ces changements ont bouleversé certaines traditions culturelles provençales, par exemple, ou ont interféré dans des affaires spécifiques à la région aggravant certains dysfonctionnements ou conflits. La subtilité de ce recueil se situe en fait non seulement dans le titre des libelles, mais encore dans les mentions de collation. Bien qu'imprimés et publiés en Provence par les David, à Aix, ou par François Mesnier, à Arles, ces libelles sont des textes parisiens émanant du conseil du roi et qui répondent aux demandes des Provençaux. Ont ainsi été conservés dans ce recueil provençal des *Édits du Roi portant abolition de tout ce qui s'est passé en la ville d'Aix depuis le lundi-gras 1648, jusques au 20 janvier 1649*, des *Édits du Roi portant révocation de l'Édit d'établissement du Semestre*, ou encore des *Lettres patentes du Roi portant abolition générale de tout ce qui s'est passé en Provence, soit avant ou après l'établissement du Semestre jusques à présent...* Il s'agit donc de réimpressions provençales de textes d'origine parisienne ; mais il n'apparaît, dans ce même recueil, aucun des documents envoyés au roi par le Parlement aixois afin de rendre compte des troubles causés par les réformes mazarines. Une conservation scrupuleuse des demandes du Parlement aixois au roi, chacune systématiquement suivie de la réponse royale apportée, aurait permis de suivre de façon précise le déroulement des événements provençaux et leurs échos au sein du conseil du roi.

Le recueil aixois de pièces circonscrites à la Provence permet donc de mettre au jour l'existence de libelles provençaux non répertoriés pour certains, quand bien même il est nécessaire de prendre des précautions dans la caractérisation de ces libelles, principalement pour des raisons éditoriales. Les pièces sont à l'origine parisiennes mais puisqu'il n'est pas de trace de l'édition parisienne originelle et qu'il n'apparaît plus qu'un lieu d'édition aixois ou arlésien sur la page de titre ou la page de fin de ces pièces, sans oublier la mention de « collation », il devient possible de considérer qu'il s'agit de libelles de la Fronde provençale, dans la mesure où ce sont bien des affaires de la région dont il est question. Il faut préciser que les imprimeurs David et Mesnier étaient tous trois imprimeurs du Roi. Entre l'absence de libelles émanant du Parlement aixois adressés au roi et le fait que les imprimeurs qui ont diffusé les libelles parisiens étaient des « imprimeurs du roi », on garde à l'esprit cette impression d'emprise, d'étouffement de la Provence par l'autorité monarchique. Celle-ci aurait en effet pu contraindre, en apparence, jusqu'à l'écriture de mazarinades – dans le sens de pièces frondeuses et burlesques, si ce n'est dans une langue officielle, à la rhétorique conventionnelle et très codifiée.

La seconde raison de l'absence de mazarinades en provençal est que les Provençaux trouvaient la période de la Fronde si accablante qu'ils préféraient lire dans leur langue des

⁹ [Bibliothèque Méjanès, In 8 26030]

¹⁰ Il est tout à fait possible que quelques millésimes échappent à cette délimitation temporelle puisque les libelles contenus ne sont pas tous de même format et que certains d'entre eux, plus petits et imprimés sur un papier très fin, sont difficilement consultables.

textes qui évoquaient leur région, ses particularités culturelles, ses grandes figures, etc. Il faut associer à cette seconde raison la volonté d'un alignement culturel des Provençaux sur ce qui relevait des tendances parisiennes, mais adapté au public local. En ce sens, l'imprimeur-libraire Jean Roize, concurrent des David, s'est avéré être une figure fondamentale pour la diffusion de la culture provençale dans la région durant cette période, et autant que possible dans sa langue. Cette tendance locale est mise en évidence par l'étude détaillée de la singulière conception d'une série de recueils de la collection aixoise.

Cette série est composée de huit volumes qui contiennent des mazarinades et majoritairement des pièces de 1649, en dépit de ce qu'indique parfois la pièce de titre¹¹ des volumes. Cependant, dans chacun de ces volumes ont été insérés de façon ponctuelle, éparse, des documents concernant la famille provençale des Valbelle ; ces documents ont été publiés soit en français, soit en provençal, soit en latin.



Figure 1 - Les huit recueils de la série Valbelle contenant des pièces relatives à la famille du même nom, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, In 8 26019.1-8.

Les origines de la famille Valbelle demeurent assez opaques puisque fondées en partie sur des mensonges ou arrangements avec l'histoire afin que cette noble famille provençale, qui s'est éteinte au XVIII^e siècle, ne subisse la honte de quelque vérité roturière et marchande ancestrale. Entre autres, les travaux de Monique Cubells¹² permettent de retracer quelques éléments d'une des branches des Valbelle, mais l'historienne souligne que Jean-Baptiste de Valbelle, fils aîné du militaire Léon de La Tour, Saint-Symphorien et Beuvons, qui était conseiller au parlement au moment de la Fronde, était issu d'une riche famille marseillaise qui ne s'était agrégée à la noblesse d'épée provençale qu'au XVI^e siècle¹³. Cette agrégation tardive posait quelques problèmes par rapport aux réformes mazarines, mais dans la constitution des factions provençales au moment de la Fronde, les Valbelle ont adhéré à celle des anciennes familles, contre les modernes, faction à la tête de laquelle le Comte d'Alais s'était placé.

Les insertions régulières des documents Valbelle dans cet ensemble de recueils de mazarinades du fonds aixois amenaient à se poser de nombreuses questions : cette

¹¹ Quoique indicatif et pouvant présenter une teinte plaisante et curieuse à étudier, dans le cadre d'une recherche bibliographique dans un fonds patrimonial, il faut absolument se méfier de cet élément.

¹² Monique Cubells, *La noblesse provençale. Du milieu du XVII^e siècle à la Révolution*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, coll. « Le temps de l'Histoire », 2002, 314 p.

¹³ Valérie Piétri, « Vraie et fausse noblesse : l'identité nobiliaire provençale à l'épreuve des réformes (1656-1718) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 66, 2003, mis en ligne le 25 juillet 2005, consulté le 08 septembre 2020. Voir : <http://journals.openedition.org/cdlm/117>.

collection est-elle l'œuvre d'un acteur du monde du livre, d'un collectionneur anonyme, ou alors a-t-elle été conçue par une personne appartenant à la famille Valbelle qui constituait des exemplaires pour des parents proches ou éloignés ? Quel était le dessein d'une telle série¹⁴ de recueils de mazarinades ? Outre un document d'une trentaine de pages, écrit en provençal et intitulé *Generatien de Valbella, extracho de l'histori jornaliero de messiro Nourat de Valbella*¹⁵..., le meilleur point d'accroche pour comprendre cet ensemble pourrait bien être un sonnet composé dans la langue régionale. Il a été composé comme un éloge funèbre de la petite chienne de Marguerite Drera, baronne de Saint-Symphorien, épouse de Léon de Valbelle La Tour, et constitue un ancrage singulier des volumes dans le paysage provençal.

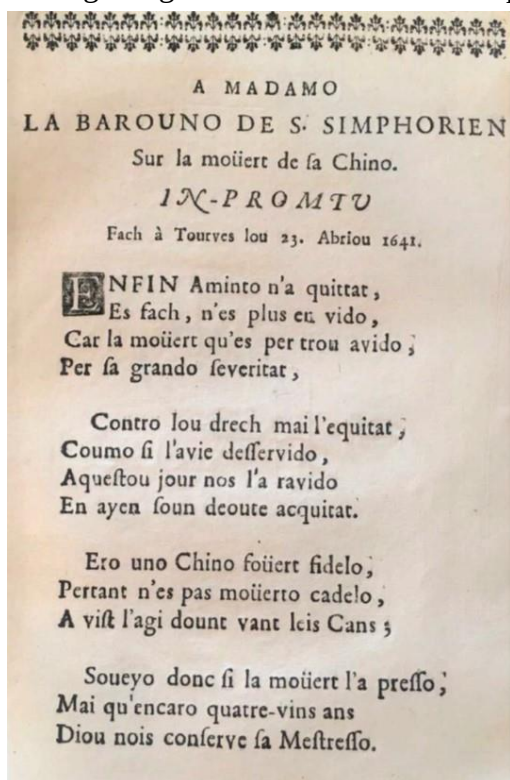


Figure 2 - Sonnet paraissant dans les recueils de la suite Valbelle, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, In 8 26019.2, In 8 26019.3, In 8 26019.4, In 8 26019.5 et In 8 26019.8.

Ce sonnet en provençal, dont les vers sont répartis en deux quatrains et deux tercets à rimes embrassées ABBA ABBA CCD EDE, très classique dans sa forme, présente une adresse du compositeur des vers à la baronne et s'intitule comme suit : *A Madamo la barouno de S. Symphorien sur la moüert de sa chino*¹⁶. Cette pièce relève d'une poésie de circonstance extrêmement commune en Provence au XVII^e siècle, mais comme elle paraissait au milieu d'autres pièces relatives à la famille officielle des Valbelle, et pour certaines bien plus sérieuses et manifestant une fonction apparemment historique ou en tout cas officielle, le sonnet à la mémoire de la petite chienne semblait comme en décalage.

L'auteur du sonnet, « B. Fourjon », était en fait le curé de Flassans, Barthélémy Forjon¹⁷ que le père Joseph Bougerel appelait l'« Ovide provençal » dans son *Parnasse provençal*¹⁸. Ce curé était connu pour la qualité de ses vers, et ses diverses compositions versifiées ont contribué à l'animation de la vie littéraire provençale au milieu du XVII^e siècle¹⁹. Une de ses pièces est même parue dans l'anthologie

¹⁴ L'usage de ce mot peut sembler artificiel selon l'éclairage que l'on donne aux huit volumes Valbelle. Dans le cadre d'une cartographie patrimoniale, il fait sens puisqu'il renvoie à un ensemble de recueils fonctionnant sur un mode opératoire similaire et contenant des pièces relatives à la famille Valbelle que l'on ne trouve nulle part ailleurs. En revanche, les volumes, si l'on admet qu'ils font série, ne fonctionnent pourtant pas en suite dans un sens chronologique puisque les libelles n'y sont pas agencés dans ce sens.

¹⁵ Le titre complet est : *Generatien de Valbella, extracho de l'histori jornaliero de messiro Nourat de Valbella quand vivié, chivalié, signor de la Gardo, de Baumello, & Gentilhomme de la Chambro dou Rey, capitani de Galero. A Ais, aquo de Jean Royzo, à la Plaço dei Prechus, 1649, 35 pages.*

¹⁶ Le titre complet est : *A Madamo la barouno de S. Symphorien sur la moüert de sa chino. In-promtu fach à Tourves lou 23. Abriou 1641, B. Fourjon.*

¹⁷ L'orthographe de ce nom varie beaucoup selon les ouvrages de référence, la personne reste la même.

¹⁸ *Le Parnasse provençal, par le Père Bougerel, prêtre de l'Oratoire, publié, d'après le manuscrit d'Aix, avec notes et additions, par Camille Chabaneau, Paris, Maisonneuve et Charles Leclerc, Libraires-Éditeurs, quai Voltaire, 1888, p. 17.*

¹⁹ Voir l'article de Philippe Gardy, « Distinction linguistique et stratégies éditoriales ? », *Littératures*, n° 72, 2015, p. 229-254.

provençale *Lou Jardin deys Musos Prouvençalos* publiée à Marseille en 1665 et 1666, en deux volumes de quatre cents pages chacun, et comportant une grande majorité de textes en provençal et quelques textes en français. Le sonnet sur la petite chienne qui pouvait sembler incongru parmi les autres pièces sur les Valbelle devenait en fait un renvoi plus flagrant encore à une tradition provençale de la constitution de recueils de pièces au caractère très hétéroclite.

Le chercheur en histoire littéraire occitane, Philippe Gardy, situe la publication de la pièce intitulée *Generatien de Valbella* en 1649, la première apparaissant dans la série des huit volumes, du fait que son éditeur Jean Roize, concurrent des David à la même période, voulait à la fois promouvoir la langue provençale, en l'ancrant dans un passé faussement noble et prestigieux, et intéressant « un public un peu particulier dont les contours demeurent problématiques²⁰ » ; et en même temps chasser la mélancolie qui s'était installée en Provence depuis la création du Parlement semestre en 1648. Jean Roize savait en outre que la publication d'une telle pièce, qui avait déjà connu un certain succès éditorial, présentait également un vif intérêt commercial. En effet, l'imprimeur-libraire aixois avait su éveiller un très vif enthousiasme auprès du public pour l'édition qu'il avait proposée de la *Generatien de Valbella*, dans le cadre de la publication du recueil provençal intitulé *Coucho-lagno* (le « Chasse-souci », en provençal), en 1654. Ce recueil avait alors pour dessein de « conjurer la mélancolie des gens » quand la Fronde avait mis la Provence à feu et à sang. L'on pourrait dès lors supposer que la commercialisation des mazarinades en Provence ne connaissait pas le même succès qu'à Paris, étant donné que les libelles qui arrivaient en Provence étaient relatifs aux affaires parisiennes, et que les Provençaux avaient déjà assez à faire avec leurs propres préoccupations.

Insérer des documents provençaux et en provençal parmi des mazarinades dans des recueils pouvait éventuellement constituer une stratégie éditoriale – soit de la part de Jean Roize, soit probablement de la part des David – afin de mieux vendre des libelles qui ne rencontraient peut-être pas le succès escompté. Au sein de recueils de mazarinades, les documents relatifs à la famille Valbelle qui ont été ajoutés pourraient rétrospectivement être envisagés comme des mazarinades dans la mesure où ils revendiquent un ancrage profond de cette famille dans le paysage politique de la région au moment précis où le cardinal Mazarin y faisait entrer des étrangers. C'est d'ailleurs dans le tome 7 de la « série Valbelle » que l'on trouve le libelle intitulé *Réponse de la véritable noblesse de Provence, aux doléances de la fausse & prétendue, du Bas-Aloy. Au Roi*²¹, qui propose un jeu de mot avec le nom d'Alais (le Bas-Alais). La famille Valbelle, pourtant d'origine obscure, se voyait ainsi confortée dans sa légitimité provençale contre un homme placé par le cardinal.

Quoi qu'il en soit, il semble que l'on puisse affirmer, même en prenant quelques précautions, que cet ensemble de huit volumes a bien été conçu en Provence, et très certainement à Aix.

C'est à la fois la recontextualisation des événements marquants pour la Provence à l'époque de la Fronde et l'étude particulière de recueils contenant des documents provençaux dans le fonds aixois qui permettent de mieux comprendre l'absence significative de mazarinades en provençal. Il y a bien eu des publications provençales, relatives à la Fronde, mais non dans la langue régionale, peut-être pour éviter une contamination linguistique plus forte de la crise dans le pays.

²⁰ *Idem.*

²¹ *Réponse de la véritable noblesse de Provence, aux doléances de la fausse & prétendue, du Bas-Aloy. Au Roi*, [s. l.], [s. d.], 8 p.

II. Les mazarinades du fonds aixois : une enquête bibliographique atypique

Dans un second temps, il nous faut revenir sur l'enquête bibliographique primordiale à mener dans le fonds aixois de mazarinades de la bibliothèque Méjanès. Cette enquête conduisait à s'interroger plus spécifiquement sur la réception même de ces libelles dans le cadre de recueils de pièces.

Les travaux de Célestin Moreau, d'Hubert Carrier, et de Marie-Noële Grand-Mesnil, entre autres chercheurs spécialistes, ont présenté les mazarinades comme un vaste corpus, tentaculaire et complexe, qui requerrait un important travail de contextualisation. C'est aussi ce que soutiennent Robert Descimon et Christian Jouhaud, notamment pour ce dernier dans *La Fronde des mots*.

Les premières réceptions critiques des mazarinades ont été assez néfastes pour leur réputation à cause d'un manque d'objectivité assumée, ou du fait d'une objectivité orientée malgré tout par les tendances d'un siècle. L'historien Jean-Baptiste Mailly s'est pleinement engagé dans la lecture des libelles mais il a laissé ressurgir dans *L'Esprit de la Fronde* (1772-1773) quelques prismes de lecture d'un XVIII^e siècle conservateur et moralisateur, et n'ayant que peu de goût pour le style burlesque du siècle précédent. Il en était déjà de même pour Voltaire qui, dans son siècle *de Louis XIV* (1751) et à travers sa critique de la Fronde, a jeté le discrédit sur les productions qu'elle a engendrées. Il était de fait devenu nécessaire de replacer les mazarinades dans leur historicité sur les plans événementiels et éditoriaux. L'ancrage des libelles dans leur temps ne pouvait ainsi être cerné que par une lecture nourrie de tout l'arrière-plan que pouvaient fournir les mémoires, les chroniques, les gazettes et journaux, les recueils de nouvelles à la main, les correspondances, les papiers divers laissés par les acteurs de la Fronde pour avoir un commentaire continu des mouvements insurrectionnels et des publications auxquelles ils ont donné lieu. L'ensemble des travaux d'Hubert Carrier sont de fait un matériau précieux pour la compréhension de ce corpus.

Après la venue de Marie-Noële Grand-Mesnil à Aix-en-Provence dans les années soixante, puis d'Hubert Carrier dans les années quatre-vingt, la bibliothèque Méjanès a connu un regain d'intérêt pour la richesse de son fonds patrimonial et pour l'ampleur de sa collection de mazarinades. À l'époque, les deux chercheurs avaient travaillé dans les grandes salles de l'Hôtel de Ville qui avaient autrefois accueilli les États généraux, avant de changer de fonction, et avant les déménagements des collections aux Allumettes (février 1989), puis aux archives Michel Vovelle (février 2020) pour les fonds patrimoniaux. À la fin de son ouvrage, *Mazarin, la Fronde et la presse*, Marie-Noële Grand-Mesnil propose une brève description du fonds aixois de mazarinades :

Fonds Méjanès, série des Recueils, salle Z : de 4 000 à 4 500 mazarinades sont réparties en 82 recueils anciens de provenances diverses, soit 63 volumes de pièces parues en 1649, 7 volumes en 1650, 3 en 1651, et 9 en 1652.

Ont été particulièrement utilisés :

Rec. 27 119, collection ancienne comprenant 15 tomes reliés en veau brun et intitulés : *Recueils de l'année 1649*. Les mazarinades y sont groupées par genre. Chaque tome est pourvu d'un sommaire et d'une liste des pièces, d'une écriture du temps. Cette collection est illustrée par les portraits des principaux personnages de la Cour et de la Fronde, gravés par Balthazar Moncornet²² [...]

La concision des propos est très instructive sur un état d'esprit dans les recherches menées sur les mazarinades à l'époque ; en revanche, cette approche porte un intérêt

²² Marie-Noële Grand-Mesnil, *Mazarin, la Fronde et la presse, 1647-1649*, Paris, Armand Colin, coll. « Kiosque », 1967, p. 294-295.

sérieux, dans la seconde moitié de la citation, à la série de volumes à laquelle sont précisément consacrées mes recherches quant à la réception des libelles selon la forme du recueil. Les éléments de description proposés par la chercheuse sont sans doute trop succincts car il manque un certain nombre d'informations dans la précédente citation qui permettraient une approche plus fine en vue d'appréhender les mazarinades contenues dans ces quinze recueils en veau brun. Par ailleurs, la répartition annuelle des libelles indiquée par Marie-Noële Grand-Mesnil en fonction des volumes de l'ensemble de la collection est très simplifiée, signe de la grande difficulté de se saisir de ce corpus sous l'angle de sa réalité matérielle, c'est-à-dire dans le cadre du recueil. Enfin, les informations données en pièce de titre des recueils demandent à être systématiquement vérifiées car elles ne constituent en rien un critère de classement des volumes²³.

Ce réajustement des données de description a été rendu possible grâce à un important travail de recherche bibliographique mené à la Méjanès et qui a permis de reconsidérer la collection de mazarinades du fondateur de la bibliothèque. Cette nécessaire révision des propos de Grand-Mesnil permet à la fois d'enrichir le catalogue de la bibliothèque Méjanès par les découvertes récemment faites, mais aussi de tenter de comprendre l'objet du recueil dans sa complexité.

Dans la Provence du XVIII^e siècle, parmi les grands collectionneurs de livres, entre autres objets curieux, rares et précieux, le nom du marquis de Méjanès occupe une place fondamentale, à côté de ceux de Jean-François Séguier (1703-1784), de Malachie d'Inguimbert (1683-1757), et d'Esprit Calvet (1728-1810) qui ont été respectivement les fondateurs de la bibliothèque Séguier de Nîmes, de la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras et de la bibliothèque-musée Calvet d'Avignon. Les quatre bibliothèques que ces hommes ont fondées sont classées comme patrimoniales, elles occupent donc un statut particulier dans la région et pour le patrimoine de France²⁴. C'est grâce à une condition du legs du marquis de Méjanès – celle de fonder une bibliothèque ouverte au public –, legs acté par un testament daté du 26 mai 1786 aux États de Provence, qu'a pu ouvrir la bibliothèque publique d'Aix. La bibliothèque Méjanès, alors matériellement reconstituée en vue de répondre au testament du marquis de Méjanès pour la ville d'Aix, présente désormais différents fonds (Baumier, Fauris-Saint-Vincens, Camus, Saint-John Perse...), mais le premier, historiquement parlant, est celui légué par son fondateur.

L'étendue du fonds aixois de mazarinades imposait de fait une investigation bibliographique particulièrement conséquente non seulement afin d'éviter de recourir à des systèmes de classement trop rigides, voire erronés, mais aussi afin de comprendre comment embrasser l'ensemble de cette collection tentaculaire de la façon la plus pertinente possible et en l'ancrant dans son lieu de conservation. Il fallait également comprendre comment rattacher d'une façon ou d'une autre ce fonds à son terroir, à la Provence, dans ce travail de recherche. Cela impliquait de façon sous-jacente de réinterroger les mazarinades à l'aune de la collection comme à l'échelle du recueil de pièces.

III. Les travaux des bibliothécaires et chercheurs

²³ Pour ne parler que du cas de la Bibliothèque Méjanès : l'étude minutieuse de l'intégralité de la collection de recueils de mazarinades a révélé de multiples anomalies, voire incohérences entre le contenu des volumes et l'information donnée en pièce de titre. D'autres bibliothèques connaissent sans doute de semblables situations.

²⁴ Voir l'article de Jean Stouff, « Les Bibliothèques publiques d'Aix-en-Provence au XVIII^e siècle », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 114, n° 239, 2002, p. 293-317.

Ce sont principalement les bibliothécaires et conservateurs de la Méjanès qui ont œuvré, au départ, au classement de cette collection. Jacques Gibelin (1744-1828), premier bibliothécaire des collections du marquis de Méjanès, successeur de l'abbé Rive (1730-1791), entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e (1787-1810), et Édouard Aude (1868-1941) font office de figures tutélaires pour l'étude des collections acquises par le marquis de Méjanès. La tâche de Jacques Gibelin a été particulièrement longue et compliquée puisque l'ensemble de la collection du marquis de Méjanès était déjà connue pour son étendue et son encyclopédisme. L'on y trouve en effet autant d'ouvrages de littérature classique, de philosophie, d'histoire (France, Provence, Europe, Amérique, Asie...), des récits de voyages, des livres sur diverses sciences (médecine, botanique, physique, chimie, agronomie, topographie, hydrographie, astrologie...), sans compter environ 180 000 pièces colligées en recueils datant pour un bon nombre d'entre elles du temps de la Ligue et de la Fronde. Une fois l'ensemble des ouvrages et documents du marquis de Méjanès rassemblés à l'hôtel de ville d'Aix – car sa *bibliothèque* était originellement éparpillée entre Paris et divers lieux de la Provence – Jacques Gibelin a dû établir différentes méthodes de classement afin de se repérer dans cette immense collection, comprenant plus de 60 000 ouvrages.

Il a ainsi procédé à l'établissement de deux sortes de catalogues manuscrits, soit ordonnés par ordre alphabétique : deux *Inventaires alphabétiques du fonds Méjanès*, en fonction des titres des ouvrages ; soit, pour un peu plus d'une dizaine de catalogues, par grandes thématiques : *Théologie, Jurisprudence, Sciences et Arts, Belles Lettres, Poètes français, Géographie, voyages, histoire universelle des religions, Histoire antique, Histoire de France, Belgique, Hollande*, etc.



Figure 3 - Les inventaires manuscrits thématiques et alphabétiques conçus par Jacques Gibelin, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, Salle de lecture - USP 017 BME.

Jacques Gibelin a également établi un recensement muséographique de cette collection sur des milliers de cartes à jouer qu'il a noircies d'une très fine écriture présentant : un numéro d'inventaire – allant de 1 à environ 33 000 –, le titre référencé sur le dos de la reliure en général, une description matérielle de ce qu'il avait sous la main, par exemple, « en parchemin, rongé des vers », ou encore « vieux v. brun, râpé, fendu, rongé, écorné... ». Ces cartes à jouer ont été conservées dans un semainier d'apothicaire dont les tiroirs ont été segmentés sur leur largeur en différents compartiments permettant l'insertion des petits cartons numérotés.



Figure 4 - Le semainier d'apothicaire contenant les cartes à jouer annotées par Jacques Gibelin, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, Magasin.



Figure 5 - Prise de vue de l'intérieur d'un tiroir du semainier d'apothicaire, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, Magasin.



Figure 6 - Prise de vue des recto et verso de quelques cartes annotées par Jacques Gibelin, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes.

La consultation systématique et intégrale de l'ensemble des volumes répertoriés et/ou retrouvés offrait une vue synoptique de la collection de mazarinades mais surtout de la matérialité des recueils ou séries de recueils qui se différencient les uns et les autres par bien des aspects. Bien que couvrant la seule année 1649²⁵, l'impression d'une incohérence intellectuelle – voire rhétorique – de classement des libelles à l'intérieur des recueils de deux séries en parchemin (12 volumes) et en veau brun (15 volumes) invitait à une investigation approfondie de l'itinéraire de classement des volumes et documents acquis par le marquis de Méjanès. Ces deux séries ont été assemblées sous un même numéro d'inventaire par Jacques Gibelin, alors même qu'elles ne présentent pas le même intérêt de collection des pièces frondeuses. Ce regroupement, apparemment logique, devenait le signe évident de la nécessité d'une recherche plus poussée.

La seule solution d'intelligibilité d'un tel regroupement restait de lire l'intégralité des catalogues et inventaires manuscrits de Jacques Gibelin, et l'ensemble des 30 000 cartes à jouer. Si cette longue et minutieuse activité de lecture et de comparaison des données selon le support (catalogue thématique ou inventaire alphabétique ou cartes à jouer) était exigeante, elle a néanmoins permis de révéler bon nombre de recueils de mazarinades qui n'avaient pas encore été catalogués ni inventoriés comme tels, peut-être à cause du titre indiqué au dos des volumes pour certains d'entre eux²⁶, et sans doute du fait de la difficulté que représentait ce travail bibliographique.

²⁵ Sans doute est-ce le critère du millésime qui a été retenu par Jacques Gibelin pour regrouper ces deux séries d'un point de vue bibliothéconomique.

²⁶ Certains recueils de la bibliothèque Méjanès présentent en effet des titres imprécis voire déroutants : « Diverses pièces », « Pièces ramassées », « Livres du temps », « Poésies françoise [sic], Tome 1 & 2 »,

La lecture de la correspondance du marquis de Méjanès était également indispensable afin de tenter de cerner ses intérêts de lecteur-collectionneur, notamment celle entretenue avec les David, imprimeurs-libraires de son époque²⁷.

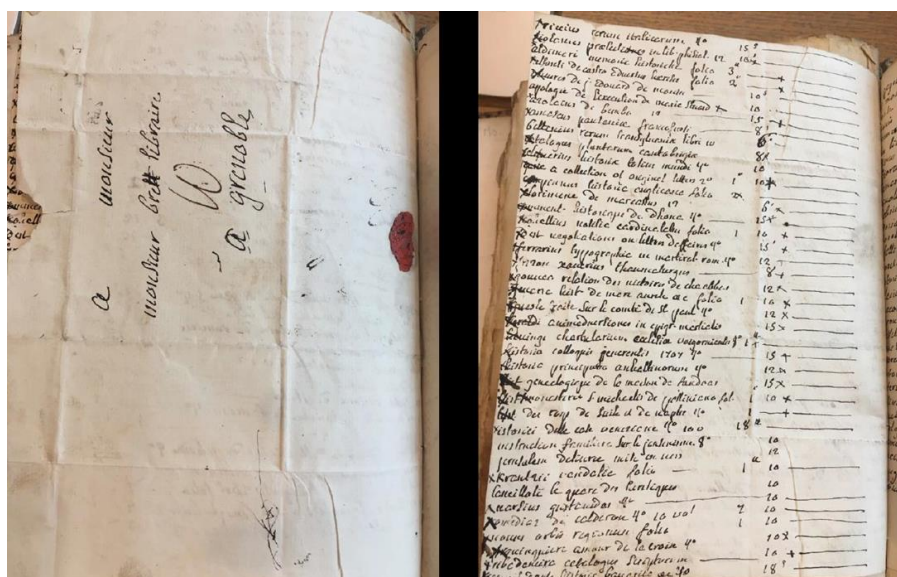


Figure 7 - Prise de vue d'un extrait de la correspondance du marquis de Méjanès avec les David, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, Ms 1992-1858, liasse Lettres 11-20.

Cette dernière documentation, qui ne concerne pas directement ni uniquement les mazarinades, a permis de mettre en évidence une curiosité réelle du marquis de Méjanès pour la Fronde, mais aussi pour les collections de mazarinades d'autres collectionneurs de son temps, qui faisaient parfois même relier leurs exemplaires avec leur marque, tel Fevret de Fontette²⁸, ou Meyran de La Cetta²⁹, par exemple.

« Barricades de Paris », « Projet d'administ. 1649 »... Ce dernier titre de recueil est-il d'ailleurs ironique ou visionnaire ?

²⁷ Cette correspondance n'est pas très fructueuse en termes d'informations de lecture : ce sont avant tout des listes d'achats, et des négociations de prix mais le marquis de Méjanès ne précise pas le dessein de ses achats. Une seule fois, il indique vouloir une édition de Boccace parce qu'il veut se mettre à l'italien ; l'on pourrait vouloir soupçonner un dessein autre, voué à une transmission publique, mais rien n'en est dit dans cette correspondance.

²⁸ Charles-Marie Fevret de Fontette (1710-1772) était issu d'une ancienne famille de magistrats bourguignonne. Il a été conseiller au Parlement de Bourgogne (Dijon) en 1736. C'était un grand collectionneur de livres, bibliophile, historien, académicien de Dijon depuis 1757 et chancelier de cette ville depuis 1751. Il s'est notamment fait remarquer pour le projet qu'il avait conçu de donner une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, du Père Lelong, sur laquelle il a travaillé pendant quinze ans avec le soutien du roi. Ses recueils de mazarinades acquis par le marquis de Méjanès contiennent des *Journaux de Parlement* et de nombreuses pièces satiriques.

²⁹ Jean-Baptiste Meyran de La Cetta (1696-1781) appartenait à une famille issue de la branche des marquis de La Goy qui tenait elle-même sa noblesse d'Étienne de Meyran. Ce dernier avait été anobli en juillet 1582 par lettres d'Henri III. Jean-Baptiste Meyran a été 1^{er} consul d'Arles en 1738, puis entre 1744 et 1746. Les mazarinades contenues dans les recueils reliés à ses armes manifestent un vif intérêt pour les pièces burlesques mettant à mal l'image du cardinal Mazarin qu'il semblait considérer, même rétrospectivement, comme un perturbateur du repos public (selon l'expression consacrée) dans la Provence de l'époque frondeuse.

Le marquis de Méjanès possédait en effet un certain nombre d'inventaires après décès grâce auxquels on peut retrouver des informations relatives à ses achats de livres gravés aux armes de ses contemporains, et qu'il se plaisait à acquérir.



Figure 8 - Recueils de mazarinades aux armes de Fevret de Fontette, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, In 8 26027.1-2.



Figure 9 - Recueils aux armes de Meyran de La Cetta, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, In 8 26032.1-2.

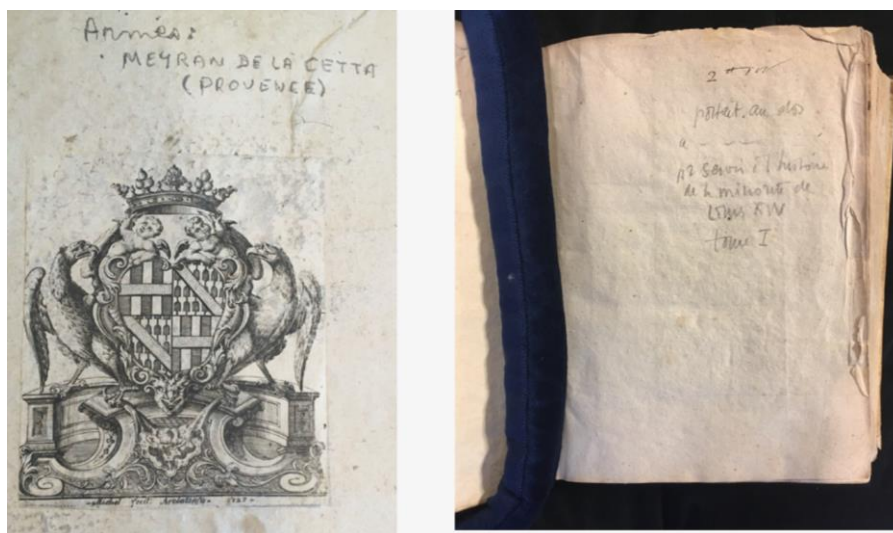


Figure 10 - Prise de vue de l'ex-libris placé sur le contreplat supérieur, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, In 8 26032.1.

Pour ce qui est du classement des recueils de mazarinades dans le fonds Méjanès, établi par Jacques Gibelin, il y a sans doute eu une volonté de rassembler les libelles par ordre chronologique de publication, ce qui explique clairement le regroupement de deux séries en particulier : une série en parchemin et une autre en veau brun. Ces deux séries sont plus que majoritairement consacrées aux libelles de 1649. Mais, d'un côté, la série de recueils en parchemin donne accès à une compilation de libelles, sans soin particulier de la présentation, ni présence de documents iconographiques. Et, de l'autre côté, dans les recueils en veau brun, l'on est confronté à une tentative de classement des libelles, par genre, par thématique, parfois même dans des suites chronologiques sur le plan éditorial (la polémique de Mercier de Poissy contre le parlement de Paris³⁰, ou encore les suites de courriers et journaux de la guerre parisienne qui sont ordonnés par parution, entre autres).

³⁰ Le libelle intitulé *Le Véritable bandeau de Thémis, ou la justice bandée*, [s. l.], 1649, [M0_3923], dont l'auteur est Mercier de Poissy, avait été publié contre le Parlement. Il avait donné lieu à une vive polémique et à la publication d'un ensemble de libelles qui se répondaient par « Réponse », « Réfutation », « Anti-réfutation », etc. Claude Morlot avait été l'imprimeur de cet ensemble de libelles. Célestin Moreau, dans sa *Bibliographie des Mazarinades*, présente *Le Véritable bandeau de Thémis*... comme « le pamphlet le plus hardi et le plus emporté qui ait été publié contre le Parlement » même si, ajoutait-il, « il n'est pas bien écrit ».



Figure 11 - Prise de vue des deux séries de recueils en parchemin et veau brun, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, Rec. F 1880.1-12 & In 8 26010.1-15.

Par ailleurs, la série des recueils en veau brun présente un appareillage paratextuel tout à fait passionnant à observer et à étudier qui la distingue non seulement de la série des recueils en parchemin mais encore de l'ensemble des recueils et séries de recueils du marquis de Méjanès, et très certainement d'autres bibliothèques et fonds patrimoniaux. Cette série brune a en effet été enrichie par l'insertion de planches architecturales de Jean Boisseau et de portraits gravés par Balthazar Moncornet ; mais elle présente surtout un seuil, un appareillage paratextuel assez inédit parmi les recueils de mazarinades en général.

Chacun des volumes de la série comporte des gardes vierges filigranées en début et fin d'ouvrage. À la suite des premières gardes, une page de titre spécialement élaborée pour les volumes a été insérée pour distinguer les recueils en prose des recueils de vers (deux volumes sur les quinze). Cette page de titre présente une vignette anonyme, une mention de lieu (Paris) et un millésime, « M. DC. XLIX. » ; viennent ensuite une page de présentation manuscrite et la table des matières manuscrite également pour chaque volume, et courant sur plusieurs pages. Ces feuillets, d'une écriture datée du XVII^e siècle, présentent la particularité d'être filigranés aux armes d'Anne d'Autriche, de Michel Le Tellier, et du cardinal Mazarin. Le dernier filigrane présent est probablement une contremarque du moulin de Benoît Vimard, papetier lyonnais du XVII^e siècle³¹.

La singularité de cette série de recueils s'est confirmée par la présence d'une étiquette marquée d'un « L » au dos qui correspond en fait au classement des volumes relatifs à l'histoire de France établi par Nicolas Clément alors qu'il était en charge de la Bibliothèque Royale sous Louis XIV. Si le marquis de Méjanès a acquis ces recueils à Paris, il n'est pas exclu d'envisager qu'ils aient d'abord été classés parmi les rayons de la

³¹ Pour une description précise des seuils de ces volumes et de leurs enjeux, voir : Laura Bordes, « Recueils factices de mazarinades. Un singulier exemple du fonds aixois de la bibliothèque Méjanès », *Pratiques et formes littéraires, Cahiers du GADGES*, n° 18 : « Recueils factices », 2021, mis en ligne le 29 mars 2022. URL: <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=250>. Voir également le travail de numérisation de l'ensemble des volumes de cette série qui donne à lire les pièces dans leur contexte sur le site de la Bibliothèque Patrimoniale Numérique d'AMU, Odyssee : <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/338#>.

Bibliothèque Royale et qu'ils en aient été ôtés, sans doute en tant que volumes surnuméraires et comportant des doublons inutiles³².

Ainsi, l'élaboration de ces volumes bruns et leur origine probable, dont on peut retracer l'itinéraire à partir des différentes données présentes sur les seuils, incite à envisager sous un nouveau jour la réception des libelles qu'ils contiennent. Du fait de ces indices, la forme même du recueil devient un objet à considérer dans l'assemblage comme dans la lecture des libelles qu'ils permettent de lire. Certes, l'on sait que les recueils ont été des vecteurs permettant de protéger les libelles de la disparition ou de la perte, entre autres stratégies de transmission et de préservation. Mais dans le cadre de cette série, l'on peut être amenés à voir que la façon dont les pièces ont été assemblées en fonction des volumes, par genre (prose – vers), selon qu'elles appartenaient à des séries (question – réponse – réfutation – anti-réfutation...) et non pas de façon aléatoire, donnait à relire la Fronde. Cette guerre des mots, selon les travaux de Christian Jouhaud, apparaît au sein des recueils à la fois dans le foisonnement discursif et désordonné auquel la Fronde elle-même a donné lieu, mais aussi dans le regroupement des pièces parues isolément mais qui constituaient des suites *a posteriori*. Cette stratégie d'organisation des volumes permet de faire ressortir différentes polémiques, mais cela dans une visée historique et documentaire, et non plus séditeuse, comme c'est le cas pour des volumes explicitement frondeurs.

D'ailleurs, si ces recueils sont tant farcis de portraits encomiastiques des personnages du temps, c'est aussi qu'une lecture plaisante et aérée contrevient à l'ardeur de la polémique et en ruine les effets. Les discours semblent comme discrédités par une telle mise en scène des pièces au sein de cette série. Ainsi organisés, les recueils peuvent effectivement intégrer les rayons de la Bibliothèque Royale sans courir le risque de réveiller quelque impression frondeuse chez un lecteur qui voudrait se pencher sur leur contenu. De même, cette élaboration si théâtralisée de la disposition des libelles au sein des recueils de la série permet à la royauté de ne pas occulter la Fronde ni les publications auxquelles elle a donné lieu, mais au contraire de réorienter la portée de l'ensemble de ces discours afin d'en faire, au mieux, des archives historiques, au pire, une plaisanterie rhétorique proche de la farce. La monarchie n'a d'ailleurs pas été tant ébranlée, en fin de compte, par la Fronde. Le projet de Louis XIII, soutenu par le cardinal de Richelieu, de mettre en place une monarchie absolue - en dépossédant progressivement les Princes de leurs privilèges - a été poursuivi et accompli par le cardinal Mazarin. Louis XIV a en effet pu régner en tant que monarque absolu, fonction à laquelle le cardinal Mazarin l'avait préparé en tenant un rôle majeur dans son apprentissage.

Par ailleurs, la conservation des mazarinades dans des recueils dont l'organisation intellectuelle a été balisée, organisée et même illustrée – donc à l'opposé de la façon dont elles ont été publiées – afin d'en annuler tout l'intérêt séditeux incitant à l'action apparaissait déjà dans le *Mascurat* de Gabriel Naudé. Ce dernier, proposant une lecture critique des libelles publiés et les classant sur une échelle évaluant leurs qualités rhétoriques et littéraires, avait dès 1649 mis en place un processus de patrimonialisation des pièces et en anéantissait les effets.

En conclusion, des mazarinades aixoises³³ ? Oui, si l'on décentre le regard et les études à mener. Il est de notoriété que les libelles provençaux font partie des productions

³² Les pratiques de désherbage des bibliothèques sont anciennes mais elles ont évolué au fil du temps. Elles trouvent principalement une utilité en termes de présentation des collections au public et de gain de place. Voir article « désherbage » dans Pascal Fouché, Daniel Péchoin, Philippe Schuwer (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002, tome 1 : « A-D », p. 761-762.

³³ Le fonds de la Méjanes en compte une cinquantaine environ.

éditoriales mineures de l'époque de la Fronde. Toutefois, il en existe, et ces libelles ne sont pas à négliger notamment du fait de leur importance historiographique. Leurs contenus apportent un éclairage majeur sur la Provence de cette période ; ils permettent de connaître les conséquences des événements dans la région et même le point de vue des populations locales sur ce qui s'est passé. Mais dans le cadre de l'étude d'une collection particulière, celle du marquis de Méjanès, en l'occurrence, c'est peut-être davantage l'enquête bibliographique à mener qui devient un enjeu de questionnement et d'inscription dans un patrimoine local. Cette recherche a en effet permis de comprendre les multiples apports qui ont conduit à la constitution de la collection aixoise.

Les mazarinades de la bibliothèque Méjanès sont aixoises dans leur conservation et dans les études que l'on peut mener à partir de l'état des lieux de cette collection. Si le marquis de Méjanès a accumulé tant de recueils frondeurs, c'est que la période l'intéressait particulièrement. De plus, sa collection devait aussi trouver une origine dans sa recherche d'une meilleure compréhension de l'évolution des mentalités en Provence entre les XVII^e et XVIII^e siècles : les diverses révoltes parlementaires de son siècle – comme au moment de la réforme Maupeou (1771-1774), par exemple – pouvaient trouver une résonance avec celles de la Fronde.

L'étude de la collection patrimoniale de mazarinades de la bibliothèque Méjanès n'a pas permis de découvrir un fonds riche de pièces inédites ou relatives à la Fronde provençale comme on aurait pu l'espérer. Mais le fait d'avoir mené une enquête historique et bibliographique approfondie de ce lieu a permis de redécouvrir les mazarinades sur une période bien plus étendue encore que l'on aurait pu s'y attendre. De leur parution au XVII^e siècle à leur collection et leur classement au XVIII^e siècle, ces libelles sont devenus d'autant plus difficiles à définir et à cerner que les lieux de leur réception – de la rue à la bibliothèque particulière, devenue ensuite bibliothèque patrimoniale – changeaient, et en changeaient le mode de lecture. De la pièce vendue à la criée et lue sur la place publique au recueil de mazarinades élaboré en vue de déjouer la dimension séditieuse des libelles, puis à la collection de ces recueils, il y a une différence évidente dans la façon de les considérer, ce qui constitue de nouveaux territoires à explorer pour la littérature, l'histoire et la sociologie.

BIBLIOGRAPHIE

CARRIER Hubert, *La Presse de la Fronde (1648-1653) : Les Mazarinades. La Conquête de l'opinion*, Genève, Librairie Droz, 1989.

CARRIER Hubert, *La Presse de la Fronde (1648-1653) : Les Mazarinades. Les Hommes du livre*, Genève, Librairie Droz, 1991.

CUBELLS Monique, *La noblesse provençale. Du milieu du XVII^e à la Révolution*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, Le temps de l'histoire, 2002.

CUBELLS Monique, *La Provence des Lumières. Parlementaires d'Aix au XVIII^e siècle*, Paris, Maloine S. A. éditeur, 1984.

ÉBOLI Gilles, *Les David, Imprimeurs-libraires à Aix-en-Provence au XVIII^e siècle*, Paris, École Nationale des Chartes, 1983-1984.

ÉBOLI Gilles, *Livres & lecteurs en Provence au XVIII^e siècle autour des David, imprimeurs-libraires à Aix*, Méolans-Revel, Atelier Perrousseaux éditeur, Centre de conservation du Livre, Kitab Tabulae, 2008.

GABRIEL (Docteur), « Origine de la maison Valbelle. » et « Origine de la maison Valbelle (suite). », dans *Provence historique*, tome 7, fascicules 27 et 29, 1957, p. 22-34 et p. 275-285.

- GARDY Philippe, « Distinction linguistique et stratégies éditoriales ? », dans *Littératures*, n°72, 2015, p. 229-254.
- GRAND-MESNIL Marie-Noële, *Mazarin, la Fronde et la presse, 1647-1649*, Paris, Librairie Armand Colin, Kiosque, 1967.
- JOUHAUD Christian, *La Fronde des mots*, Paris, Aubier Montaigne, collection historique, 1985.
- LENGLLET Irène (dir.), *Le recueil littéraire, Pratiques et théorie d'une forme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Interférences, 2003.
- MOREAU Célestin, *Bibliographie des Mazarinades*, À Paris, chez Jules Renouard et Cie, Libraires de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, N°6, 1850-1851, 3 vol.
- NAUDÉ Gabriel, *Avis pour dresser une bibliothèque*, Paris, François Targa, 1627.
- NAUDÉ Gabriel, *Le Mascurat ou Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier, jusques à la déclaration du premier avril mil six cens quarante-neuf*, 1650.
- PILLORGET René, « Vente d'offices et journée des barricades du 20 janvier 1649 à Aix-en-Provence. », dans *Provence historique*, revue trimestrielle, tome 15, fascicule 59, 1965, p. 25-63.
- STOUFF Jean, « Les bibliothèques publiques d'Aix-en-Provence au XVIII^e siècle », dans *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 114, n°239, 2002, p. 293-317.